
Les Proverbes de Salomon

Chacun aime son sentiment quand il l'a dit, et il le soutient avec force : mais ce qu'on doit estimer est la parole dite à propos, et non pas celle qui est soutenue avec chaleur, (XV, 23).

Celui qui rejette la correction méprise son âme et néglige sa perfection ; mais celui qui se rend aux réprimandes possède et chérit son cœur, (XV, 32).

Almanach Populaire

Le *Petit Almanach Populaire*, par Jean des Erables, que vient de publier la « Maison de la Bonne Presse, » est sans contredit un des meilleurs almanachs de l'année. On y trouve : Le calendrier pour 1895, l'étude hautement appréciée du Docteur X., sur l'*Abus des Alcools*, des anecdotes, et un grand nombre d'illustrations.

Un exemplaire, 5 centins ; 30 exemplaires, \$1.00 ; 100 exemplaires, \$3.00. VENDU AU PROFIT DE *La Croix du Canada*.

Le *Grand Almanach Populaire*, 1 copie, 10 centins ; 15 copies, \$1.00 ; 100 copies, \$6.00.

Adresse : 33, rue Gabriel, Montréal.

Théologie populaire

Pourquoi donne-t-on un parrain et une marraine à celui que l'on baptise ?

— On donne un parrain et une marraine à celui que l'on baptise, afin qu'ils promettent en son nom ce qu'il promettrait lui-même s'il avait l'usage de raison.

Il n'est point nécessaire de donner un parrain et une marraine dans le baptême privé ; mais seulement dans le baptême solennel. On peut être le parrain ou la marraine d'un enfant sans être présent au baptême, pourvu qu'une autre personne tienne l'enfant sur les fonts baptismaux et réponde en notre nom aux questions auxquelles le parrain et la marraine sont tenus de répondre. C'est ce qu'on appelle être parrain ou marraine par procuration ou par un représentant ; et, dans ce cas, le véritable parrain n'est pas celui qui tient l'enfant sur les fonts baptismaux, mais celui qui, à la demande des parents, a consenti à être le parrain.